

Préavis de la Municipalité no 01/11**RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR
LA GESTION ET LES COMPTES 2010****Séance du Conseil Général du 27 juin 2011****GESTION :**

Durant l'année, la Municipalité s'est réunie régulièrement pour traiter les différentes tâches qui lui sont assignées. Les membres de la Municipalité ont participé aux assemblées des diverses associations régionales et intercommunales, à savoir, principalement :

- **ARAS – Régionalisation de l'Action sociale pour le Jura Nord Vaudois**
- **ACRG – Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson**
Cette association maîtrise l'organisation PCI, la santé et la sécurité au travail ainsi que l'approvisionnement de l'eau.
- **Arrondissement scolaire de Grandson**
- **Association forestière du 7^e arrondissement**
- **Association intercommunale de la déchetterie**
- **Entente intercommunale pour l'épuration des eaux usées**
- **UCV (Union des Communes Vaudoises)**
- **AVASAD (association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile)**
- **ADNV (association pour le développement du nord-vaudois)**
- **EHNV (établissements hospitaliers du Nord-Vaudois)**
- **EMS de Corcelles**
- **STRID (société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets)**
- **RADEGE (réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs)**

COMPTES 2010

Le résultat de l'exercice se présente comme suit :

Revenu	frs.	1'780'956.40
Charges	frs.	1'761'098.55
Excédent de revenus	frs.	19'857.85
		=====

Les commentaires suivants expliquent un certain nombre d'écarts par rapport au budget :

COMPTES DE FONCTIONNEMENT**Municipalité (102)**

436.00 Remboursement des vacances ACRG + remboursement des municipaux et du personnel pour la course de fin de législature dont on retrouve les charges dans le 102.309

Administration (110)

301.01 Le salaire de l'employé communal ainsi que les charges sociales le concernant ont été dispatchés dans les différents dicastères selon les travaux effectifs et ce suite à la demande de la commission des finances. On retrouve uniquement dans ce poste le 13^{ème} salaire et quelques heures qui n'ont pas pu être attribuées à un dicastère précis.

- 365.00 Un don exceptionnel de frs. 1000.- a été alloué à la société du ski-lift de Mauborget pour l'achat d'une nouvelle dameuse.
- 436.00 Reçu un montant de frs. 2000.- de REnInvest (projet parc éolien) en guise d'indemnité pour vacances communales.

Impôts

- 210 On constate une augmentation des impôts sur le revenu et une diminution sur la fortune. Diminution également sur la perception des personnes morales.

Finances (220)

- 330.02 Suite au gain comptable engendré par la vente d'une parcelle de Clos Berthy dessous nous avons fait
424.02 des amortissements complémentaires. Ici nous avons porté tous les titres « non négociables » à frs. 1.-
au bilan
- 480.09 Prélèvement sur le fonds de réserve pour la facture sociale créé en 2009 pour le solde de la facture sociale 2009.

Bâtiments (351-352-353)

- 312.00 Nous avons fait l'inventaire du stock de mazout au 31.12.2010 afin d'éviter des différences importantes entre les années dues aux livraisons qui peuvent se faire en début ou en fin d'année.
- 355.314.01 Peinture extérieure du collège de l'Arnon.
- 332.09 Amortissement complémentaire + arrondi pour avoir un chiffre rond au bilan.
- 480.03 Reprise sur fonds de réserve pour peinture et amortissement complémentaire.

Ordures ménagères (451)

- 318.00 On constate une nette diminution des déchets incinérables suite à l'introduction de la taxe au sac.

Instruction publique (510-520)

- 352.00 Séparation des frais relatifs à l'enseignement primaire et secondaire.

Temples et culte (580)

- 352.00 Frais cultes catholiques payés pour 2009 et 2010, car pas payés en 2009 suite à contestation de plusieurs communes

Défense incendie (650)

- 315.00 Révision complète des bornes hydrantes.

Service des eaux (810)

- 331.01 Amortissement complémentaire

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Routes Derniers travaux pour la modération du trafic (trottoirs, bac à fleurs)

Parcs Création de la place de jeux au collège

BILAN

1020.00	Le compte a passé temporairement en négatif à fin 2010, suite au paiement des intérêts ATF et amortissement. Remis à flot début janvier.
1230.02	Vente parcelle Clos-Berthy dessous

Les autres différences correspondent aux amortissements des emprunts, aux amortissements comptables et aux attributions aux réserves et provisions.

Après les amortissements obligatoires selon préavis et les attributions aux réserves, le bénéfice de l'exercice se montait à fr. 173'518.03

Amortissements complémentaires :

Service des eaux	60'000.--
Collège de l'Arnon	61392.18
Amortissement titres	32'268.—

Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous invite, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Général,

- vu le préavis no 01/11 : comptes 2010
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE :

1. D'accepter les comptes tels que présentés

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

D. Taillefer

M. Jeanneret

